

PRÉFET DE PARIS

Direction régionale et interdépartementale  
de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France

Service Police de l'Eau

Cellule Paris proche couronne

Paris, le - 7 AOUT 2019

Nos réf. : Dossier n° 75-2019-00114 / DLE 130724

Vos réf. :

Affaire suivie par : Stéphanie Mayeux

[stephanie.mayeux@developpement-durable.gouv.fr](mailto:stephanie.mayeux@developpement-durable.gouv.fr)

Tél. : 01 71 28 46 98

Courriel : [cpsc.spe.driee-if@developpement-durable.gouv.fr](mailto:cpsc.spe.driee-if@developpement-durable.gouv.fr)

**Objet : Dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 et suivants du code de l'environnement relatif à la régularisation de 2 piézomètres dans le cadre d'un suivi de nappe en vue de la construction d'un ensemble immobilier situé 13-31 avenue de la Porte de Saint-Ouen sur la commune de Paris 17<sup>ème</sup> arrondissement (75)**

Madame, Monsieur,

Votre dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du code de l'environnement relatif à la régularisation de 2 piézomètres dans le cadre d'un suivi de nappe en vue de la construction d'un ensemble immobilier situé 13-31 avenue de la Porte de Saint-Ouen sur la commune de Paris 17<sup>ème</sup> arrondissement (75) a été déposé au guichet unique de la Police de l'Eau de la cellule Paris proche couronne le 25 mars 2019 et enregistré sous le numéro 75-2019-00114.

Par courrier en date du 5 avril 2019, je vous ai demandé de fournir dans un délai de trois mois des compléments afin de pouvoir déclarer votre dossier complet.

Ce délai est aujourd'hui dépassé. Aussi, en application de l'article R.214-35 du code de l'environnement, je me vois dans l'obligation de considérer que vous renoncez à cette déclaration et de clore votre dossier.

Afin de régulariser la situation de vos ouvrages, il vous appartiendra de transmettre un nouveau dossier de déclaration en trois exemplaires au guichet unique de la Police de l'Eau, cellule Paris proche couronne.

**B.E.T GD-MH**  
**17 boulevard Arago**  
**BP 64**  
**91323 Wissous Cedex**

Envoi en recommandé avec A/R



Certificat N° A 1607  
Champ de certification disponible sur :  
[www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)

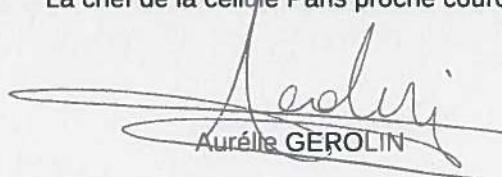
Le service Police de l'Eau, cellule Paris proche couronne, situé à :

DRIEE-IF – Service Police de l'Eau  
Cellule Paris proche couronne  
[cppc.spe.driee-if@developpement-durable.gouv.fr](mailto:cppc.spe.driee-if@developpement-durable.gouv.fr)  
12 cours Louis Lumière - CS 70027  
(implantation des bureaux au 10 rue Crillon, 75004 Paris)  
94307 Vincennes Cedex

en charge de l'instruction de votre dossier, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le préfet et par délégation,  
Pour le directeur empêché,  
La chef de la cellule Paris proche couronne



Aurélie GEROLIN